

JACQUES ANISSON A DOM JEAN MABILLON.

« à Lyon, le 21 août 1686.

« Mon Révérend Père,

« Par ma dernière je fis connaître à Votre Révérence l'impossibilité qu'il y avait à envoyer le mémoire de tous les livres qui étaient restés en arrière, parce que je n'avais pas encore reçu les balles de Padoue et Pavie où ayant ramassé plusieurs livres, je ne peux faire la distinction de ceux pour la bibliothèque du Roi ou pour Mgr de Reims qu'après les avoir reçus, reconnu les impressions et les dates pour les reconnaître sur le catalogue. Je vous fis connaître que cependant je pourrais envoyer ceux qui m'étaient parvenus et que pour ceux qui restaient on pourrait augmenter l'ordonnance pour le paiement de vingt à trente pistoles, lesquelles je ne toucherais pas qu'après avoir fourni les livres pour cette valeur.

« Je me remets à la même lettre pour le surplus de ce que Votre Révérence m'avait fait connaître par ses lettres et j'espère qu'elle tiendra la main qu'on ne nous fasse aucune injustice.

« Voici une lettre que M. Patin a adressée à mon frère, je crois qu'il a voulu que nous la lussions, car il nous l'envoie ouverte, nous sommes prêts de lui faire tenir l'argent que Votre Révérence me marquera en réponse de la présente, lui être dû pour le remboursement duquel Votre Révérence veut bien que je n'ai recours qu'à elle (7).

---

(7) Charles Patin, médecin de Padoue, fils de Guy Patin, réfugié à